



# CUBLAC



## DANS CE NUMERO

|                          |       |
|--------------------------|-------|
| Conseils Municipaux      | p. 1  |
| La page de l'Agglo       | p. 13 |
| Informations Municipales | p. 14 |
| Cublac au quotidien      | p. 18 |
| Ecole                    | p. 22 |
| Milieu associatif        | p. 23 |

### **MARCHE DOMINICAL**

de 9h à 12h, Place du 14 Juillet

avec vos commerçants

Maraîcher, Fleuriste....

Retrouvez au quotidien  
vos commerces locaux :

Boulangerie, Bar-restaurant, Toiletteuse,

Coiffeuse, Pâtisserie.

### **Mairie :**

☎ 05 55 85 22 89

✉ 2 rue de la Liberté 19520 Cublac

Mail : [mairie.cublac@wanadoo.fr](mailto:mairie.cublac@wanadoo.fr)

Site internet :

<http://www.cublac.correze.net/>

Horaires : tous les jours

8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

et le samedi : 9h00 - 12h00

fermeture au public

tous les mercredis de 13h30 à 17h30

Bibliothèque : 05 55 23 30 04

Les élus sont à votre disposition  
sur RDV à la Mairie.

### **Groupe scolaire :**

Ecole maternelle : 05 55 85 15 37

Ecole primaire : 05 55 85 23 79

Cantine : 05 55 85 17 54

Garderie périscolaire : 05 55 22 95 82

### **Services :**

Transport à la demande : 05 55 74 20 13

Ronde des Oursons : 05 55 22 79 08

La poste : 05 55 85 23 00

Pharmacie : 05 55 85 19 49

Dentiste : 05 55 85 17 63

Ass. Sociale : 05 55 93 79 20 sur RDV

N° vert solidarité : 0 800 00 19 19

Presbytère Terrasson : 05 53 50 02 72

Déchèteries :

St Pantaléon de Larche : 05 55 87 92 77

Condat sur Vézère : 05 53 51 03 44

**URGENCES - SOS MEDECIN  
SAMU**

15

**GENDARMERIE 17**

**POMPIERS 18**

**Violences Conjugales :**

05 55 88 20 02 ou 39 19

# \*\*\*\* CONSEILS MUNICIPAUX\*\*\*\*

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU MARDI 16 DECEMBRE 2014 A 20H30

Présents : M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS - Mme BLONDEL – MM. GILET – VIGNOT – BONNEFOND – Mmes BONDU – LAJUGIE – ORLIAGUET - BOUZIDI - MM. MARIN – DE SOUSA - LACOSTE – Mmes BOUYASSE VALIN – LASSAIGNE - MM. CAPY - PAJOT.

Absentes excusées : Mme FOURASTIE (procuration à M. CAPY) – Mme RIVIERE (procuration à M. BRUT)

*Le compte rendu de la séance du 20.11.2014 est adopté à l'unanimité.*

### **1 – Construction d'une halle avec mise en valeur de l'histoire minière – Avenant n°2 au marché de travaux Lot n°2.**

Les travaux de « construction d'une halle avec mise en valeur de l'histoire minière » font l'objet d'un marché public. Il est nécessaire de procéder à une prestation supplémentaire pour le lot n°2 « charpente couverture » : augmentation globale du marché de 11,07 %.

| N° lot          | LOTS                        | Entreprises   | Montant initial HT | Montant avenant n°1 HT | Montant avenant n°2 HT | Montant total HT : marché initial + avenant |
|-----------------|-----------------------------|---------------|--------------------|------------------------|------------------------|---|
| 1               | Maçonnerie                  | Reynal        | 43 332,10          | + 3 922,32             |                        | 47 254,42                                   |
| 2               | <b>Charpente couverture</b> | <b>Durand</b> | <b>38 234,82</b>   | <b>+ 1 542,56</b>      | <b>+ 5 472,95</b>      | <b>45 250,33</b>                            |
| 3               | Serrurerie                  | Cassagne      | 12 820,00          | + 580,00               |                        | 13 400,00                                   |
| 4               | Electricité                 | Texeira       | 7 115,00           | + 2112,50              |                        | 9 227,50                                    |
| 5               | Impression                  | 42 Lignes     | 10 545,28          | -1 222,10              |                        | 9 323,18                                    |
| <b>TOTAL HT</b> |                             |               | <b>112 047,20</b>  | <b>+ 6 935,28</b>      | <b>+ 5 472,95</b>      | <b>124 455,43</b>                           |

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (17 pour, 1 abstention, 1 contre) entérine l'avenant n°2 au marché de travaux du lot n°2 pour un montant de 5 472,95 € HT.*

### **2 – Acquisition des parcelles AB 213 et 382 dans le Maraval et demande de subvention.**

Les parcelles cadastrées AB n°213 (1 760 m<sup>2</sup>) et 382 (563 m<sup>2</sup>) sont à vendre. Elles sont situées dans le Maraval. Ces parcelles permettront de réaliser une aire de retournement en bout de l'impasse pour les services publics et une meilleure gestion de l'écoulement des eaux pluviales.

De plus, une subvention départementale est sollicitée au titre de la « constitution de réserve foncière » pour cette acquisition, dont le taux est à 15% de la dépense (soit 375 €).

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'achat, sollicite la subvention, s'engage à payer les frais de notaire.*

### **3 – Subvention au collège Anna de Noailles de LARCHE – Voyage scolaire décembre 2014.**

Il est proposé de verser une subvention communale au collège Anna de Noailles de LARCHE pour l'organisation d'un voyage en Allemagne, afin de réduire le coût supporté par les familles des 3 élèves résidant sur CUBLAC.

*Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'octroyer une aide financière de 30 € par élève.*

### **4 – Projet de périmètre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant de la Vézère (SAGE Vézère-Corrèze).**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de M. le Préfet de la Corrèze portant consultation sur le projet de périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant de la Vézère (SAGE Vézère-Corrèze). Cela fait suite à la saisine de l'Etat par l'établissement public territorial du bassin de la Dordogne (EPIDOR) afin d'élaborer ce schéma (SAGE).

Cette élaboration débute par la définition d'un périmètre arrêté par le Préfet après consultation de différents acteurs et notamment des collectivités territoriales concernées. M. le Maire demande donc à l'assemblée de se prononcer sur le projet de périmètre du SAGE Vézère-Corrèze.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité donne un avis favorable au projet de périmètre du SAGE Vézère-Corrèze.*

## 5 – Délégués au Syndicat Intercommunal de Télévision de la Vallée Inférieure de la Vézère.

Les deux délégués titulaires et les deux délégués suppléants doivent être élus à bulletin secret et à la majorité absolue. Le nombre de votants est de 19 et celui des suffrages exprimés 19.

| Membres titulaires                       | Voix obtenues | Membres suppléants                         | Voix obtenues | <i>Tous ont été élus à la majorité absolue.</i> |
|--|---------------|--|---------------|---|
| M. Alexandre De Sousa<br>M. Daniel Pajot | 19<br>19      | Mme Ghyslaine Lajugie<br>M. Patrick Vignot | 19<br>19      |   |

## 6 – Délégués à la Fédération Départementale d’Energie et d’Electrification de la Corrèze (FDEE 19).

Les deux délégués titulaires et les deux délégués suppléants doivent être élus à bulletin secret et à la majorité absolue.

Le nombre de votants est de 19 et celui des suffrages exprimés 19.

| Membres titulaires                             | Voix obtenues | Membres suppléants                           | Voix obtenues | <i>Tous ont été élus à la majorité absolue.</i> |
|--|---------------|--|---------------|---|
| M. Jean-Paul Lascoutounas<br>M. Patrick Vignot | 19<br>19      | M. Alexandre De Sousa<br>M. Michel Bonnefond | 19<br>19      |   |

## 7 – Indemnités de conseil et de budget : Mandat 2014 - 2020.

Le concours du Receveur Monsieur David Chauvière est nécessaire pour assurer les prestations de conseil. L’indemnité de ces prestations est calculée en fonction d’un arrêté interministériel.

Une indemnité de confection des documents budgétaires serait également souhaitable.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité accepte l’attribution de l’indemnité de budget et de conseil.*

## 8 – Décision modificative.

Il convient de procéder à un virement de crédits sur le chapitre « **rémunération du personnel** » en raison des heures effectuées par les agents contractuels de l’école pour la mise en place des ateliers périscolaires ainsi que pour mandater les rémunérations des emplois d’avenir non prévues au budget 2014.

|  | Diminution de crédits en €  | Augmentation de crédits en € | <i>Après avoir délibéré le Conseil Municipal, à l’unanimité, accepte la décision modificative.</i> |
|--|-----------------------------|------------------------------|--|
| Bâtiments<br>Rémunération du personnel non titulaire<br><b>DEPENSES – FONCTIONNEMENT</b> | 1 413,62<br><b>1 413,62</b> | 1 413,6<br><b>1 413,62</b>   |  |

## 9 – Questions diverses.

### ➤ Médecine préventive – 2015 à 2017.

Les collectivités territoriales et les établissements publics doivent disposer pour leurs agents titulaires ou non, d’un service de médecine préventive.

M. le Maire propose au Conseil Municipal d’adhérer au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la CORREZE.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité, accepte la proposition de M. le Maire et l’autorise à signer la convention avec le Centre de Gestion de la CORREZE pour une durée de trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.*

### ➤ Contrat antiparasitaire - 2015.

Il convient de renouveler le contrat antiparasitaire (*régulation des taupes, rongeurs, destruction des guêpes et frelons, blattes*) avec les caractéristiques suivantes : Intervention à chaque fois que cela s’avère nécessaire. **Cotisation annuelle : 0,25 € TTC par habitant et 0,25 € TTC par hectare de superficie communale.** Paiement des produits nécessaires. Contrat valable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, conclu pour une durée d’un an, reconductible de façon expresse dans la limite de trois ans.

*Après en avoir délibéré, à l’unanimité, le Conseil Municipal décide de souscrire au contrat proposé pour un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.*

**Pour rappel : les Cublacois peuvent bénéficier de ce service à tarifs avantageux.  
(renseignements en mairie)**

➤ ***Régie « vente des carnets de tickets de garderie » – Modification.***

M. le Maire propose de modifier l'acte constitutif de la régie par l'ajout de l'**article 6** rédigé comme suit :  
**« A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, les carnets de tickets de garderie sont en vente à la mairie les lundis et vendredis toute la journée et les mercredis et samedis matin ».**

M. le Maire précise que cette nouvelle modalité de vente, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, a été adoptée pour les tickets de cantine lors de la Caisse des écoles du 11.12.2014.

***Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte cette nouvelle modalité de vente.***

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU JEUDI 12 FEVRIER 2015 A 20H30**

Présents : M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS - Mme BLONDEL – M. GILET – Mme RIVIERE – MM. VIGNOT – BONNEFOND – Mmes BONDU – LAJUGIE – ORLIAGUET - BOUZIDI - MM. MARIN – DE SOUSA - LACOSTE – Mmes BOUYSSSE VALIN – FOURASTIE - LASSAIGNE - MM. CAPY - PAJOT.

Le compte rendu de la séance du 16.12.2014 est adopté à l'unanimité.

**1 - Vente du camion Mercedes.**

Suite à l'achat d'un nouveau camion d'occasion, il convient de céder l'ancien pour un montant de 1800,00 €. *Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de céder le véhicule pour ce montant.*

**2 - Acceptation d'un chèque de la MAIF – Remboursement de prime d'assurance.**

La compagnie d'assurance MAIF rembourse à la commune une partie de la prime d'assurance suite à la cession du camion Mercedes. Le remboursement s'élève à **86,94 €**.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'encaissement de ladite recette.*

**3 - 1<sup>er</sup> Prix régional fleurissement 2014 – Encaissement d'un chèque.**

**La commune a obtenu le 1<sup>er</sup> prix Fleurissement pour sa catégorie** (commune de 1000 à 2000 habitants) au concours régional « Villes et Villages Fleuris ». Le Comité Régional de Tourisme du Limousin a octroyé un chèque de 300 €.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'encaissement de ce chèque de 300€.*

**4 - Participation de la commune de VILLAC aux frais de scolarisation de ses enfants - Année scolaire 2014/2015.**

Il convient de déterminer le montant de la participation pour l'année scolaire **2014/2015**

*Les commissions « Affaires scolaires » et « Finances » se sont réunies pour travailler sur l'évaluation du coût de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires depuis la rentrée de septembre 2014.*

*Le coût s'élève à 175,65 € par an et par élève.*

*A ce coût, il faut déduire 50 € du fonds d'amorçage versé pour cette année scolaire par l'Etat.*

*Ce coût net annuel de 125,65 € par élève venant s'ajouter aux frais de scolarisation.*

|                               |         |   |
|-------------------------------|---------|---|
| Coût par élève pour 2014/2015 |         | <i>Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces montants et autorise M. le Maire à signer la convention avec la commune de VILLAC.</i> |
| Frais de scolarisation        | 112,00€ |   |
| Rythmes scolaires             | 125,65€ |   |

**5 - Plan Départemental de la Lecture et des bibliothèques 2015-2019 – Convention pour une bibliothèque-relais (niveau 3).**

Il convient de renouveler la convention avec le Département pour la période 2015-2019 pour bénéficier des services de la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt) dans laquelle seront précisés les engagements réciproques des deux parties.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le renouvellement de cette convention.*

**6 - Mise à jour du tableau des emplois – Création d'un poste d'Adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe au 01.04.2015.**

Pour une bonne organisation des services, il convient de créer un emploi d'Adjoint Administratif Territorial de 2<sup>ème</sup> classe, à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.

*Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide la création de cet emploi.*

**7- Mise aux normes « accessibilité » de la salle polyvalente : Demande de subvention au titre de la DETR.** Suite au diagnostic accessibilité de la salle polyvalente, il convient de remplacer une porte et d'afficher des pictogrammes complétant la signalétique.

|  |            |
|--|------------|
| Montant du projet TTC  | 4 050,31 € |
| Montant du projet HT   | 3 375,26 € |
| Subvention DETR (40% du HT ; dépenses plafonnées à 150 000 € HT) | 1 350,10 € |
| Fonds propres de la Commune                                      | 2 700,21 € |

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de la réalisation de ces aménagements, accepte le plan de financement suivant, sollicite l'attribution d'une aide au titre de la DETR.*

### 8 – Aménagement du CR n°51 de La Valade – Demande de subvention départementale.

Des travaux d'aménagement du Chemin Rural n°51 de La Valade sont nécessaires. Une subvention départementale au titre des « Voies Communales et Chemins Ruraux » est sollicitée pour ces aménagements.

|  |   |
|--|---|
| <b>Montant du projet TTC</b>   | <b>38 903,40 €</b>  |
| Montant du projet HT   | 32 419,50 €   |
| Subvention départementale<br>(40% du montant, dans la limite de 30% de l'enveloppe sexennale de 45 652 € + dotation exceptionnelle 2015 de 7 609€) | 12 967,80 €<br>dont 7 609€ de dotation<br>exceptionnelle (21 305,00 € maxi) |
| <b>Fonds propres de la Commune</b>   | <b>25 935,60 €</b>  |

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (16 pour, 3 abstentions, 0 contre) décide de la réalisation de ces aménagements, accepte le plan de financement suivant, sollicite l'attribution d'une aide départementale.*

### 9 – Rénovation de la mairie – Demande de subvention au titre de la DETR.

Les anciennes menuiseries bois avec simple vitrage seront remplacées par des baies vitrées en aluminium équipées du double vitrage au niveau de l'accueil et côté patio. De plus, un store extérieur est prévu côté rue de la Liberté permettant une économie de gaz l'hiver et de maintenir une température plus fraîche l'été.

|  | avec le<br>taux pivot | avec le bonus développement<br>durable (+ 12%) |
|--|-----------------------|--|
| <b>Montant du projet TTC</b>   | <b>16 042,20 €</b>    |  |
| Montant du projet HT   | 13 368,50 €           |  |
| Subvention au titre de la DETR<br>(40% du montant, dépense<br>limitée à 150 000 €) | 5 347,40 €            | 6 951,62 €                                     |
| <b>Fonds propres de la<br/>Commune</b>   | <b>10 694,80 €</b>    | <b>9 090,58 €</b>                              |

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de la réalisation de ces aménagements, accepte le plan de financement suivant, sollicite l'attribution d'une aide au titre de la DETR.*

### 10 - Aménagement de la VC n°20 Fondanger route de la Pimousserie – Demande de subvention au titre de la DETR.

L'élargissement de la Voie communale n°20 Fondanger route de la Pimousserie est nécessaire suite au développement de l'habitat dans ce secteur.

|  |                    |
|--|--------------------|
| <b>Montant du projet TTC</b>   | <b>34 068,00 €</b> |
| Montant du projet HT   | 28 390,00 €        |
| Subvention au titre de la DETR (30% du<br>montant, dépense limitée à 50 000 €) | 8 517,00 €         |
| <b>Fonds propres de la Commune</b>   | <b>25 551,00 €</b> |

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de la réalisation de ces aménagements, accepte le plan de financement suivant, sollicite l'attribution d'une aide au titre de la DETR.*

### 11- Acquisition de matériel informatique pour la mairie - Demande de subvention au titre de la DETR.

Il est nécessaire de procéder à l'acquisition de matériel informatique pour le service administratif.

|   |                   |
|---|-------------------|
| <b>Montant du projet TTC</b>  | <b>1 143,00 €</b> |
| Montant du projet HT  | 952,50 €          |
| Subvention au titre de la DETR (50% du<br>montant, dépense limitée à 5 000 €) | 476,25 €          |
| <b>Fonds propres de la Commune</b>  | <b>666,75 €</b>   |

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de la réalisation de ces aménagements, accepte le plan de financement suivant, sollicite l'attribution d'une aide au titre de la DETR.*

**12- Délibération autorisant M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent) avant le vote du budget 2015.**

**Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :**

**Opération n°94 « Travaux mairie 2011 – Accessibilité mairie et poste »**

- Maîtrise d'œuvre : 3 528 € (art. 2313)
  - Lot n°1 gros œuvre : 1 295,30 € (art. 2313)
  - Lot n°2 menuiserie : 1 288,29 € (art. 2313)
- Total : 6 111,59 €**

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte les propositions.*

**13- Avis sur le projet de schéma de mutualisation de services de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive.**

Au-delà du transfert de compétences, la **mutualisation** est un espace de **collaboration et de partage** entre les communes et les **Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)** qui se formalise dans le cadre de **plusieurs dispositifs** :

- Les **misés à disposition de services communautaires** (une assistance d'ingénierie).
- Les **prestations de services** réalisées par l'EPCI au profit des communes ou inversement.
- Les **groupements de commandes**.
- Les **misés en commun de matériels**.
- Les **services communs**.

A partir de 2015, ces dispositifs devront s'inscrire dans un document cadre : le **schéma de mutualisation de services**.

Une phase de réflexion et de concertation a eu lieu avec les maires des 49 communes au travers de **six réunions décentralisées**, regroupant entre 6 et 10 communes par micro-bassin de vie qui se sont déroulées au 4<sup>ème</sup> trimestre 2014 et ont rassemblé plus de **90 élus et secrétaires de mairie**.

Les enjeux prioritaires suivants ont émergé de la **démarche de mutualisation** :

- **Constituer des pôles ressources au travers de services communs.**
- **Pallier le désengagement des services de l'Etat** (instruction du droit des sols ; conseil et suivi des démarches de PLU ou cartes communales - ingénierie technique sur des opérations d'investissement).
- **Réaliser des économies d'échelle en achetant de manière groupée.**
- **Soutenir les communes dans la bonne réalisation des services de proximité à la population.**
- **Penser les équipements ou services de demain.**

Ces enjeux ont été formalisés dans un questionnaire adressé aux communes afin de recueillir l'intérêt de chacune d'elles.

**Les actions inscrites au schéma sont les suivantes :**

|  |   |  |
|--|---|--|
| <p><b>Services communs</b><br/>Améliorer l'expertise et la technicité de l'administration communautaire.</p> <p>Faciliter le pilotage de la conduite des projets communautaires et communaux</p> <p>Réaliser des économies d'échelle par des « non dépenses ».</p> | <p><b>Services communs « Instruction du droit des sols et urbanisme » :</b><br/>Pallier le désengagement des services de l'Etat.</p> <p>Remplir les missions actuellement réalisées par la DDT.</p> | <p><b>Mise à disposition de services ou prestations de services pour l'accueil téléphonique des mairies.</b></p> |
|  | <p><b>Groupement d'achats pour réaliser des économies.</b></p>  | <p><b>Mutualisation horizontale entre communes avec coordination et appui technique de l'Agglo.</b></p>          |

*Au regard des éléments exposés ci-dessus et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de donner un AVIS FAVORABLE sur le projet de schéma de mutualisation de service de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (2015-2020).*

#### **14 – Protocole d’auto-contrôles microbiologiques – Convention 2015.**

Le Laboratoire Départemental d’Analyses effectue des analyses sur les denrées servies à la cantine scolaire. Il convient de renouveler cette convention pour 2015 ainsi que les tarifs.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide de confier au Laboratoire Départemental d’Analyses le contrôle de la restauration scolaire et approuve les tarifs 2015.*

#### **15 – Subvention pour des voyages scolaires en avril 2015.**

➤ **Voyage organisé par le collège Anna de Noailles de LARCHE.**

Il est proposé de verser une subvention communale au collège Anna de Noailles de LARCHE pour l’organisation d’un voyage à Rome, afin de réduire le coût supporté par les familles des 2 élèves résidant sur CUBLAC.

*Après en avoir délibéré, à l’unanimité, le Conseil Municipal décide d’octroyer une aide financière de 30 € par élève soit au total 60 €.*

➤ **Voyage organisé par le lycée d’Arsonval de BRIVE**

Il est proposé de verser une subvention communale au lycée d’Arsonval de Brive pour l’organisation d’un voyage en Allemagne, afin de réduire le coût supporté par la famille de l’élève résidant sur CUBLAC.

*Après en avoir délibéré, à l’unanimité, le Conseil Municipal décide d’octroyer une aide financière de 30 € pour l’élève.*

#### **16 – Acceptation du don de M. Guionie.**

M. le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur l’acceptation d’un don de 50 € par chèque établi par M. Guionie, domicilié 2 rue Marc Chadourne.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité, accepte ce don.*

#### **17 – Questions diverses : Développement durable.**

M. Patrick Vignot, 5<sup>ème</sup> Adjoint, présente à l’assemblée les actions proposées par le Comité de Pilotage « Développement Durable » lors de sa réunion du 20.01.2015 :

- 1 – ajuster les heures d’éclairage public afin de réaliser des économies d’énergie
- 2 – proposer une formation aux défibrillateurs à la population
- 3 – organiser des conférences sur la nature et l’histoire
- 4 – réaliser un arboretum sur le sentier des mines
- 5 – mettre en place une chasse aux œufs de Pâques le dimanche 5 avril 2015
- 6 – communiquer dans le journal communal sur les différents thèmes abordés
- 7 – installer le troc de plantes dans le parc Cheynier
- 8 – organiser la venue des enfants en mairie

*Il est à noter que cette année la semaine du développement durable change de date et de nom. Elle devient la Semaine Européenne du Développement Durable et aura lieu du 30 mai au 5 juin 2015. A cette occasion, plusieurs conférences vont être proposées dont au moins une pendant cette semaine, les autres seront réparties au cours de l’année. Ces conférences pourront porter sur l’obésité, l’histoire, l’Agenda 21 ou la botanique.*

**L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.**

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU MERCREDI 18 MARS 2015 A 20H30**

Présents : M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS - Mme BLONDEL – MM. GILET – VIGNOT – BONNEFOND – Mmes BONDU – LAJUGIE – ORLIAGUET - BOUZIDI - MM. MARIN – DE SOUSA - LACOSTE – Mmes BOUYSSÉ VALIN – FOURASTIE - LASSAIGNE - MM. CAPY - PAJOT.

Absente excusée : Mme RIVIERE (procuration à M. BRUT)

*Le compte rendu de la séance du 12.02.2015 est adopté à l'unanimité.*

**1 – Compte administratif 2014 – Budget Principal.**

➤ **Approbation du Compte de Gestion 2014.**

Le Compte de Gestion est présenté par M. Chauvière, Receveur.

*Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion 2014 de la commune.*

➤ **Vote du Compte Administratif 2014.**

M. Lascoutounas, 1<sup>er</sup> Adjoint, présente le Compte Administratif 2014 de la commune. Il expose à l'assemblée les réalisations effectuées en 2014, tant en fonctionnement (**excédent cumulé de 446 957,01 €**) qu'en investissement (**déficit cumulé de 292 612,41 €**). Le résultat de l'exercice est un excédent de **154 344,60 €**. M. le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.

*Par 14 voix pour, 3 abstentions et 0 voix contre, le Compte Administratif 2014 du budget principal est approuvé.*

➤ **Affectation du résultat d'exploitation 2014.**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, décide *à la majorité (16 pour, 3 abstentions et 0 contre)*, d'affecter le *résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit* :

|   |   |
|---|---|
| <b>Affectation des Résultats<br/>d'exploitation de l'exercice</b> | Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (Crédit du compte 1068 sur BP) ..... <b>292 612,41 €</b> |
|   | <i>Reste sur excédent de fonctionnement à reporter sur BP (report à nouveau créditeur) 154 344,60 €</i>                     |
| <b>446 957,01 €</b>   |   |

**2 – Fixation des taux d'imposition 2015 – Taxe d'Habitation et Taxes Foncières.**

M. le Maire rappelle à l'assemblée les taux d'imposition 2014 et la moyenne départementale.

Après avis de la Commission des Finances, M. le Maire propose les taux d'imposition suivants pour 2015 et rappelle les taux moyens départementaux pour 2014.

|                                 | <b>Taux moyens<br/>départementaux 2014</b> | <b>Taux communaux<br/>2014</b> | <b>Taux communaux<br/>2015</b> |
|---------------------------------|--|--------------------------------|--------------------------------|
| <b>Taxe d'habitation</b>        | <b>18,42 %</b>                             | 9,37 %                         | <b>9,37 %</b>                  |
| <b>Taxe foncière (bâti)</b>     | <b>22,79 %</b>                             | 18,25 %                        | <b>18,25 %</b>                 |
| <b>Taxe foncière (non bâti)</b> | <b>88,73 %</b>                             | 122,57 %                       | <b>122,57 %</b>                |

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les taux d'impositions proposés ci-dessus, soit aucune augmentation pour les taux communaux.*

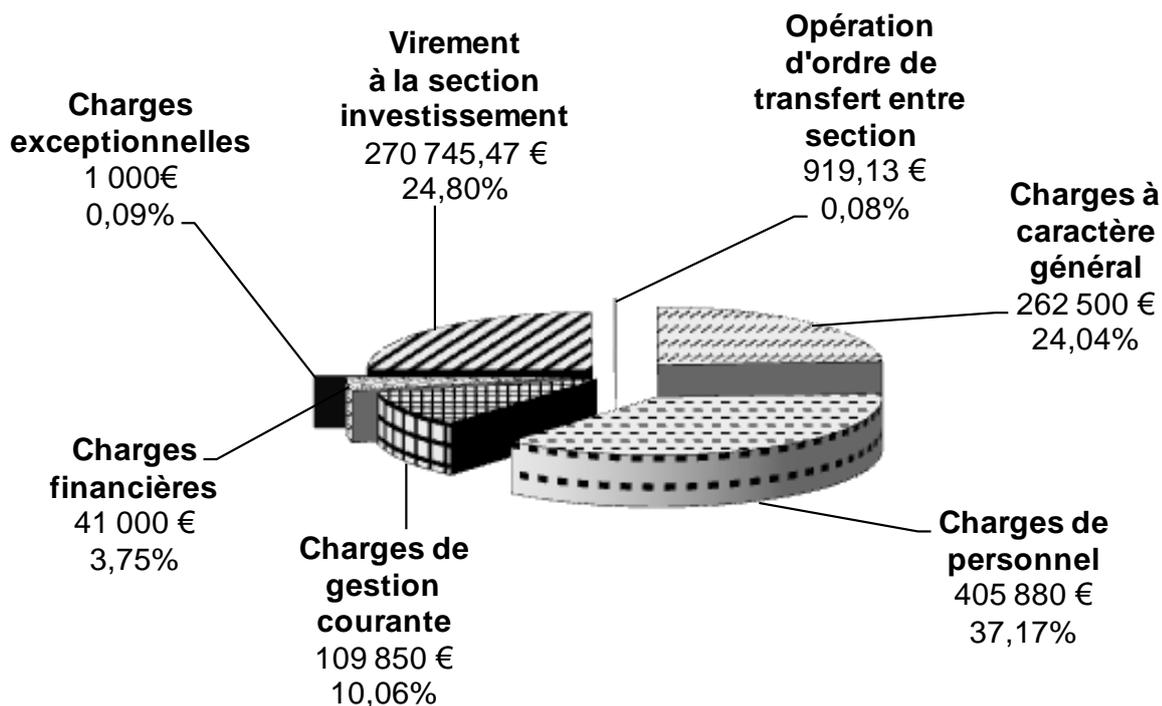
**3 – Participation à la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la CORREZE – 2015.**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la Sous Préfecture concernant le mode de recouvrement de la participation de la commune à la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la CORREZE d'un montant de **6 680,38 €**.

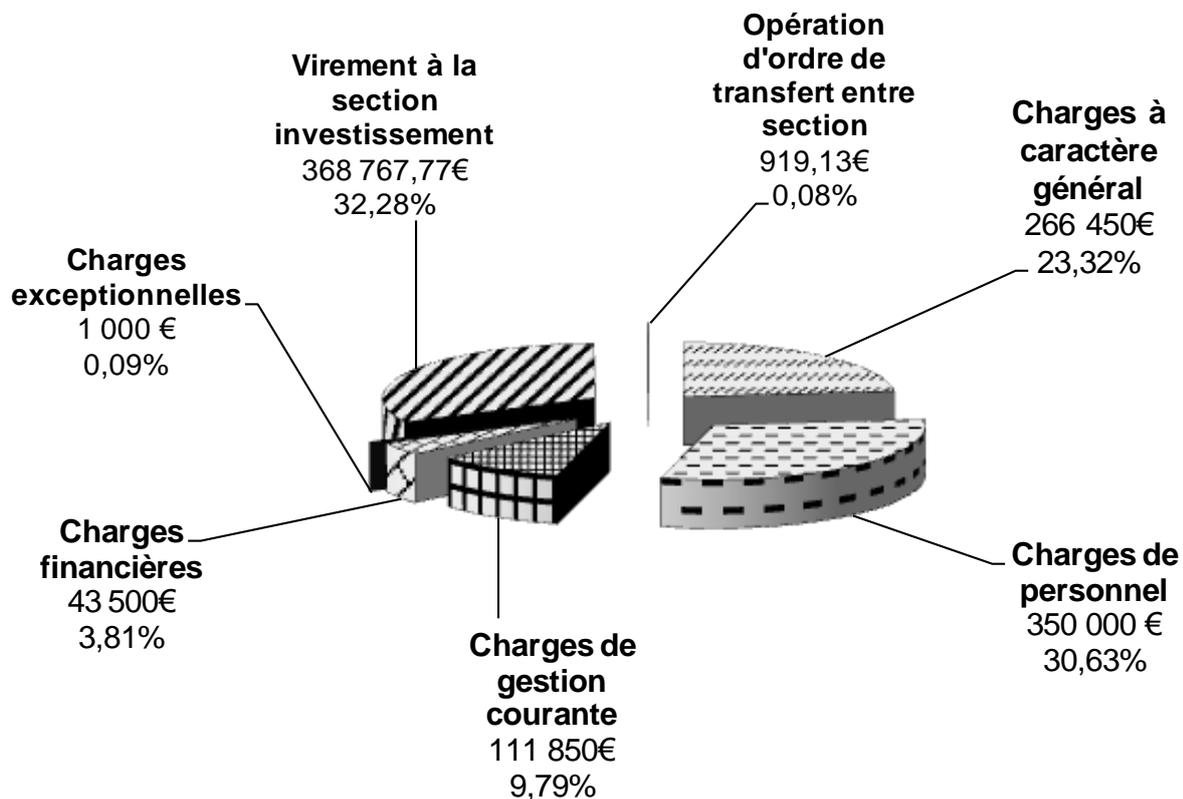
*Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la participation de la commune à la Fédération départementale d'Electrification et d'Energie de la CORREZE pour un montant de 6 680,38 €, décide que la mise en recouvrement se fera par les services fiscaux (participation fiscalisée).*

**SUITE DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN PAGE 10 .....**

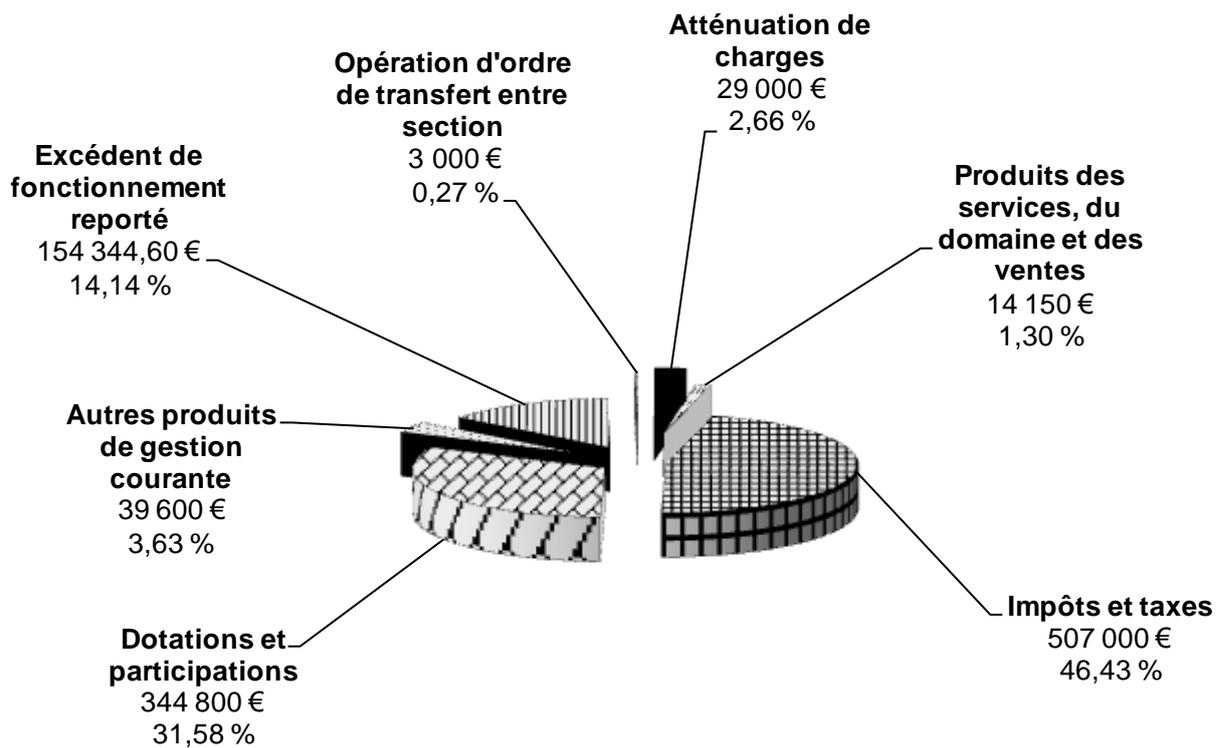
**Budget Primitif 2015**  
**Dépenses Fonctionnement : 1 091 894,60 €**



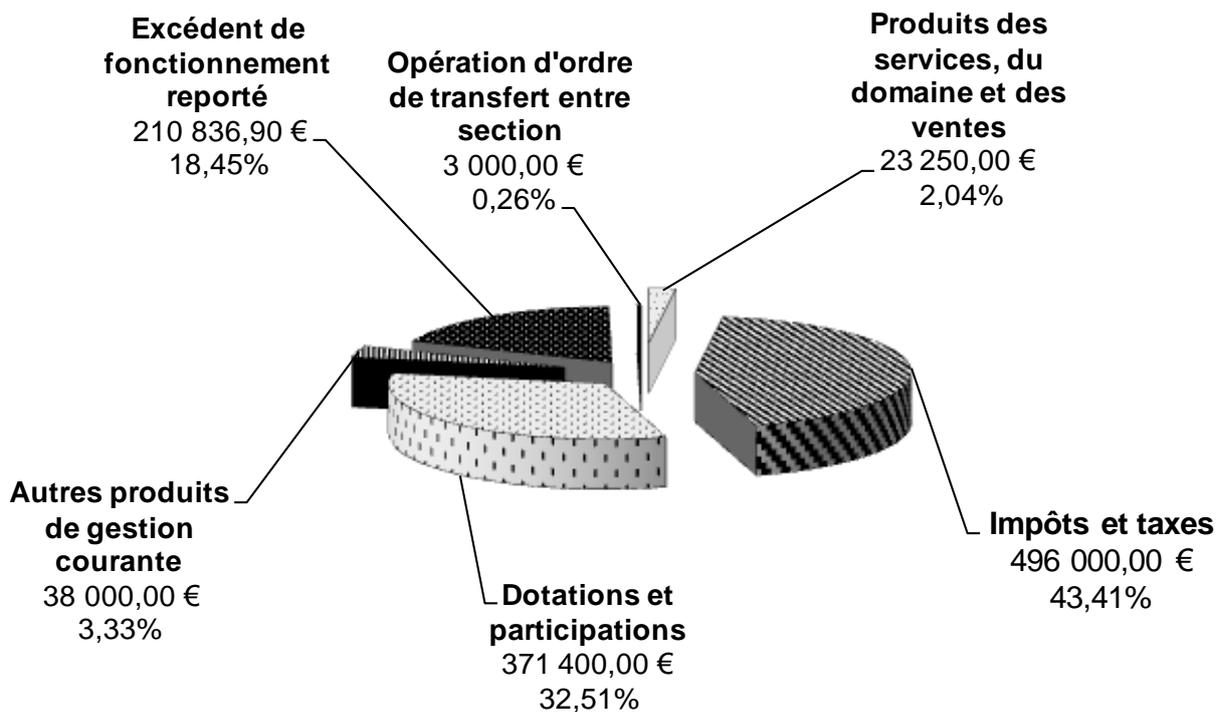
**Budget Primitif 2014**  
**Dépenses Fonctionnement : 1 142 486,90 €**



**Budget Primitif 2015**  
**Recettes Fonctionnement : 1 091 894,60 €**



**Budget primitif 2014**  
**Recettes fonctionnement : 1 142 486,90 €**



**4 – Budget Primitif 2015 - Budget principal.**

M. le Maire donne le détail des dépenses et des recettes de fonctionnement qui s'équilibrent à **1 091 894,60€** (voir graphiques). Il présente la liste complète des opérations d'investissement prévues pour 2015 (équilibre à 1 042 343,45 €). Les principales concernent l'achèvement de la halle et des sentiers des mines, la sécurisation du carrefour de l'école et l'étude de la rue Pierre Guyez avec les acquisitions foncières nécessaires. De plus, des travaux de dissimulation des réseaux à la Pimousserie, un programme de travaux sur les voies communales et les chemins ruraux sont également prévus.

*Après en avoir délibéré, à la majorité (16 pour, 3 abstentions et 0 contre), le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2015 de la commune.*

**5 – Compte administratif 2014 – Budget Annexe « 2<sup>ème</sup> tranche Lotissement La Cabane ».**

➤ **Approbation du Compte de Gestion 2014.**

Le Conseil Municipal est amené à se prononcer sur le Compte de Gestion dressé par M. Chauvière, Receveur.

*Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion 2014 du budget annexe « 2<sup>ème</sup> tranche du Lotissement La Cabane »*

➤ **Vote du Compte Administratif 2014.**

M. Lascoutounas, 1<sup>er</sup> Adjoint, présente le Compte Administratif 2014 du budget annexe « 2<sup>ème</sup> tranche du Lotissement La Cabane ». Il expose à l'assemblée les réalisations effectuées en 2014 sur la section d'investissement tant en dépenses qu'en recettes, qui fait apparaître **un excédent de 14 562,01€**.

**M. le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.**

*Par 14 voix pour, 3 abstentions et 0 voix contre, le Compte Administratif 2014 du budget annexe « 2<sup>ème</sup> tranche du Lotissement La Cabane » est approuvé.*

**6 – Budget Primitif 2015 - Budget Annexe « 2<sup>ème</sup> tranche Lotissement La Cabane ».**

M. le Maire donne le détail des dépenses et des recettes de fonctionnement qui s'équilibrent à **335 485,98 €** et d'investissement qui s'équilibrent à **183 437,99 €**.

**Les principales recettes concernent la vente des terrains. Les principales dépenses concernent le remboursement de l'annuité d'emprunt et de la TVA.**

*Après en avoir délibéré, à la majorité (14 pour, 3 abstentions et 0 contre), le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2015 du budget annexe « 2<sup>ème</sup> tranche du Lotissement La Cabane ».*

**7 – Rénovation de la mairie – Demande de subvention départementale.**

Il est nécessaire de procéder à des travaux de rénovation de la mairie, comme présenté en commission « Travaux » du 09.02.2015 : *remplacement des anciennes menuiseries bois avec simple vitrage par des baies vitrées en aluminium équipées de double vitrage au niveau de l'accueil et côté patio. Un store extérieur est prévu côté rue de la Liberté. (=Economiser le gaz l'hiver et maintenir une température plus fraîche l'été).*

Un dossier de demande de subvention au titre de la DETR a été récemment déposé. Celui-ci est cumulable avec les aides aux communes proposées par le Département. Il propose donc de solliciter le Département au titre des « autres équipements communaux ».

|  | avec le taux pivot | avec le bonus développement durable (+ 12%) | <i>Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de la réalisation de cet aménagement.</i> |
|--|--------------------|---|--|
| Montant du projet TTC  | 16 042,20 €        |   |  |
| Montant du projet HT   | 13 368,50 €        |   |  |
| Subvention au titre de la DETR (40% du montant, dépense limitée à 150 000 €) | 5 347,40 €         | 6 951,62 €                                  |  |
| Subvention départementale (20% du montant HT)                                | 2 673,70 €         |   |  |
| <b>Fonds propres de la Commune</b>   | <b>8 021,10 €</b>  | <b>6 416,88 €</b>                           |  |

## 8 – Subvention aux Voyages scolaires.

### ➤ Voyage organisé par le collège de La Salle de BRIVE – Mars 2015.

Il est proposé de verser une éventuelle subvention communale au collège de la Salle de BRIVE pour l'organisation d'un voyage en Espagne, afin de réduire le coût supporté par la famille de l'élève résidant sur CUBLAC.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (16 pour, 2 abstentions, 1 contre) décide d'octroyer une aide financière de 30 € pour l'élève.*

### ➤ Voyage organisé par le lycée Antoine de St Exupéry de TERRASSON – Avril 2015.

Il est proposé de verser une éventuelle subvention communale au lycée Antoine de Saint Exupéry de TERRASSON pour l'organisation d'un voyage en Angleterre, afin de réduire le coût supporté par la famille de l'élève résidant sur CUBLAC.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'octroyer une aide financière de 30 € pour l'élève.*

## 9 – Election des délégués au Syndicat du Collège de LARCHE.

Suite à l'intégration de la Communauté de Communes " VEZERE-CAUSSE " dans la Communauté d'Agglomération du Bassin de BRIVE, toutes les communes membres de la Communauté de Communes " VEZERE-CAUSSE " ainsi que les communes de BRIGNAC-LA-PLAINE, MANSAC et CUBLAC avaient été retirées automatiquement du Syndicat du Collège de LARCHE.

**Par délibération en date du 24 septembre 2014, la Communauté d'Agglomération du Bassin de BRIVE a déclaré que l'objet social du syndicat, qui concerne principalement la gestion d'une piscine et d'un gymnase, n'était pas d'intérêt communautaire et n'a donc pas souhaité en prendre la compétence.**

*La commune de CUBLAC a souhaité ré-adhérer au Syndicat du Collège de Larche.*

*Il convient donc aujourd'hui de procéder à l'élection de deux délégués titulaires et deux délégués suppléants qui représenteront la commune de CUBLAC lors des réunions du Comité Syndical.*

|   | Candidats titulaires                                    | Candidats suppléants       |
|---|---|----------------------------|
| <i>Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder à l'élection au scrutin secret.</i><br>(votants 19, exprimés 19, sièges à pourvoir 2). | M. Philippe GILET                                       | Mme Pierrette FOURASTIE    |
|   | M. Sébastien MARIN                                      | Mme Amandine BOUYSSÉ VALIN |
|   | <b>Les candidats titulaires et suppléants sont élus</b> |                            |

## 10 – Adoption du Compte Administratif 2014 du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de l'Yssandonnais.

Le SIAEP de l'Yssandonnais a vu sa compétence « alimentation en eau potable » transférée à la communauté d'agglomération du bassin de Brive (CABB), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

La dette, les résultats de fonctionnement et les soldes d'exécution du budget 2013 ont été transférés dans leur intégralité à la CABB qui a repris la compétence « eau potable ».

Ce syndicat a continué de fonctionner pour l'exercice de la compétence « hydrants » mis à disposition de la CABB par convention.

Sur la base de cette convention, une somme de 60 000 € a été versée au Syndicat de l'Yssandonnais afin d'alimenter sa trésorerie, et de faire face à ses dépenses obligatoires.

A la date de la dissolution, il apparaît un solde d'exécution de 16 430,72 € provenant de la non utilisation dans son intégralité de cette provision.

**Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Compte Administratif de 2014 du syndicat dissous, ainsi que le compte de gestion établi par le Receveur le chargeant de verser l'excédent de fonctionnement d'un montant de 16 430,72 € à la CABB qui avait approvisionné la trésorerie du SIAEP de l'Yssandonnais afin d'assurer la continuité du service public pendant la période transitoire qui a précédé la dissolution.**

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter le Compte Administratif de 2014 du syndicat dissous, ainsi que le compte de gestion établi par le Receveur.*

## **11 – Acceptation de remboursements.**

### ➤ **Orange – Remboursement d'un avoir.**

La société Orange rembourse à la commune un avoir suite au changement de forfait téléphonique. Le remboursement s'élève à **112,33 €**.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'encaissement de ladite recette.*

### ➤ **MAIF – Remboursement d'un sinistre.**

La compagnie d'assurance MAIF rembourse à la commune une partie des potelets endommagés en octobre 2014. Le remboursement s'élève à **1 671,98 €**.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'encaissement de ladite recette.*

### ➤ **COS – Remboursement trop versé sur cotisations.**

Le Comité des Œuvres Sociales (COS) rembourse à la commune un trop versé sur les cotisations de 2015. Le remboursement s'élève à **32,17 €**.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'encaissement de ladite recette.*

## **12 – Cotisation d'adhésion au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) – 2015.**

La commune est adhérente au CAUE depuis 2006. Pour maintenir cette adhésion, il convient de renouveler le versement d'une cotisation. Pour 2015, celle-ci s'élève à **250 €**.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir l'adhésion de la commune au CAUE.*

## **13 – Questions diverses.**

**Adhésion au groupement de commandes initié par le Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de l'Aveyron (SIEDA), le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal (SDEC), la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE 19), le Syndicat Départemental d'Energies du Gers (SDEG), la Fédération Départementale d'Energies du Lot (FDEL), le Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement de la Lozère (SDEE) et le Syndicat Départemental d'Energies du Tarn (SDET).**

### **Pour l'achat de gaz naturel et/ou d'électricité et de services en matière d'efficacité énergétique.**

La commune de Cublac a des besoins d'acheminement et de fourniture d'électricité, de services d'efficacité énergétique. Le groupement de commandes sera un interlocuteur privilégié. La commune sera concertée lors du lancement de chaque marché. La commune au regard de ses propres besoins, a un intérêt à adhérer à ce groupement de commandes.

*Au vu de ces éléments, sur proposition de M. le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de l'adhésion de la commune de Cublac au groupement de commandes.*

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.**

**Le RAM (Relais Assistantes Maternelles) itinérant de l'Agglo de Brive pose ses valises chaque mercredi matin à Cublac.**



## Eveil et socialisation

Depuis que l'Agglo de Brive a repris la compétence petite enfance en janvier 2013, les services de proximité proposés aux familles accueillant des enfants en bas âge sont harmonisés sur l'ensemble des communes mais ils se sont aussi diversifiés. Pour preuve depuis 2014, un Relais Assistantes Maternelles (RAM) itinérant a vu le jour.

Sillonnant les communes de l'Agglo en ayant fait la demande, un véhicule spécialement équipé en matériel de puériculture s'installe pour une demi-journée à proximité d'une salle communale mise à disposition. A son bord des spécialistes de la petite enfance et des animateurs.



C'est ainsi qu'un mercredi matin sur deux, le RAM itinérant arrive à Cublac. Le foyer se transforme alors en véritable terrain de jeux pour les plus petits qui vont découvrir entre autre : contes, jeux, éveil musical ou corporel. Dans ce cadre sécurisé et sécurisant, les assistantes maternelles quant à elles en profitent pour partager leurs expériences. Elles ont toute la matinée pour échanger sur diverses **informations tant juridiques que pratiques ou administratives**. Le RAM itinérant est pour nos petits bouts d'chou une **approche idéale de la vie en société**.

**De nombreuses assistantes maternelles exercent sur la commune de Cublac. Vous pouvez vous en procurer la liste en Mairie sur simple demande.**

Site internet du Conseil Général : [www.enfance.correze.fr](http://www.enfance.correze.fr)



# \*\*\*\* INFORMATIONS MUNICIPALES \*\*\*\*



De nombreux changements ont été opérés pour ces élections de printemps, en voici les principaux puis les résultats du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> tour pour notre canton de Saint Pantaléon de Larche ainsi que pour notre commune.

La loi du 17 mai 2013 prévoit entre autre de rebaptiser les Conseils Généraux en Conseils Départementaux. La principale mesure de cette loi vise également à redéfinir les limites des nouveaux cantons afin de réduire les disparités démographiques. Les communes seront ainsi représentées par une femme et un homme, élus ensemble et ce de manière plus équitable au sein du Conseil Départemental.

## Avant

|                       |            |   |   |   |
|-----------------------|------------|---|---|---|
| Conseil général       | 37 cantons | 37 conseillers généraux                                   | Sur chaque bulletin de vote, dans les 37 cantons, 2 noms :<br>1 titulaire et 1 suppléant  | 37 élus renouvelés par moitié tous les 3 ans  |
| Conseil départemental | 19 cantons | 38 conseillers départementaux<br>(19 hommes et 19 femmes) | Sur chaque bulletin de vote, dans les 19 cantons, 4 noms :<br>2 titulaires et 2 suppléants<br>(1 homme et 1 femme) (1 homme et 1 femme) | 38 élus renouvelés en totalité tous les 6 ans |

## Mars 2015



### NOUVEAU DECOUPAGE ⇒ NOUVEAU NOM :

Le CANTON DE LARCHE devient

Le CANTON DE SAINT PANTALEON DE LARCHE

Notre nouveau Canton de Saint Pantaléon de Larche est composé des 13 communes suivantes : **Charrier Ferrière, Chateaux, Cublac, Estivals, Jugeals-Nazareth, Larche, Lissac-sur-Couze, Mansac, Nespouls, Noailles, Saint-Cernin-de-Larche, Saint-Pantaléon-de-Larche et Turenne** ; ce qui représente près de **15 000 habitants** pour une superficie de plus de 204 km<sup>2</sup>.

# Résultats des Elections Départementales

| 1 <sup>ER</sup> TOUR              | Résultats du Canton          | Résultats sur la Commune de Cublac | 2nd Tour   |
|-----------------------------------|------------------------------|------------------------------------|------------|
| <b>Inscrits</b>                   | <b>12203</b>                 | <b>1388</b>                        |            |
| <b>Participation</b>              | <b>7099</b> soit 58.17%      | <b>788</b> soit 56.77%             |            |
| M. DELPECH<br>Mme TAURISSON (UMP) | <b>2565 voix</b> soit 39.64% | <b>286 voix</b> soit 36.29%        | <b>Oui</b> |
| Mme DAVID<br>M. ROQUES (PS)       | <b>1833 voix</b> soit 27.35% | <b>184 voix</b> soit 23.35%        | <b>Oui</b> |
| M. RUMEBE<br>Mme VERDIER (FN)     | <b>1408 voix</b> soit 21.01% | <b>185 voix</b> soit 23.48%        | <b>Non</b> |
| M. CALEIX<br>Mme MERLIN (PCF)     | <b>804 voix</b> soit 12.00%  | <b>87 voix</b> soit 11.04 %        | <b>Non</b> |

| 2 <sup>ND</sup> TOUR              | Résultats du Canton          | Résultats sur la Commune de Cublac |
|-----------------------------------|------------------------------|------------------------------------|
| <b>Inscrits</b>                   | <b>12203</b>                 | <b>1388</b>                        |
| <b>Participation</b>              | <b>7205</b> soit 59.04%      | <b>801</b> soit 57.71%             |
| M. DELPECH<br>Mme TAURISSON (UMP) | <b>3621 voix</b> soit 55.89% | <b>414 voix</b> soit 57.57%        |
| Mme DAVID<br>M. ROQUES (PS)       | <b>2858 voix</b> soit 44.11% | <b>305 voix</b> soit 42.42%        |

## Compétences du Conseil Départemental



Mme Méthie Rivière, adjointe au Maire de Cublac est la suppléante de Mme TAURISSON, dans le binôme DELPECH/TAURISSON.

# INFORMATIONS LOCALES

L'agence CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Corrèze dont la municipalité de Cublac est adhérente, conseille également les particuliers.



## ► Conseil Architectural Individualisé :

Les architectes du CAUE reçoivent **gratuitement** et **sur rendez-vous** les particuliers qui désirent construire, restaurer, transformer un bâtiment, *en amont d'un dépôt de permis de construire*.

## ► Conseil Paysager Individualisé :

La paysagiste du CAUE reçoit **gratuitement** et **sur rendez-vous** les particuliers qui désirent aménager un jardin/une pente, planter une haie, retravailler un jardin existant.

## Voici les accompagnements proposés :

- Les démarches administratives
- Le choix du terrain
- L'implantation de la maison et l'aménagement de la parcelle (jardin, clôture, terrasse, plantation, piscine...)
- le mode constructif
- la rationalité de l'agencement intérieur
- le choix des matériaux
- la recherche volumétrique.

Les conseils aux particuliers se font **uniquement** sur rendez-vous au siège du CAUE

1 Rue Félix Vidalin – 19000 TULLE

05.55.26.06.48 – Mail : caue.19@wanadoo.fr – Site : www.caue19.fr

## Rappels de quelques règles d'urbanisme

***Un Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été validé et adopté par la commune en mars 2013.***

Le Plan Local d'Urbanisme contient un règlement et des documents graphiques déterminant les conditions de constructibilité sur les différentes zones délimitées. Le terrain sur lequel vous voulez construire fait partie d'une zone à laquelle correspond un règlement précis.

**Vous avez un projet ?**

**N'hésitez pas à consulter la Mairie en amont pour en vérifier la faisabilité.**

# AIRE DE JEUX

Déjà appréciée de tous depuis son ouverture en 2014, le parc piétonnier reliant la mairie à la place de l'église accueille désormais une structure pour nos enfants.



*Dans un souci d'hygiène, nous vous informons que l'accès au site est interdit aux animaux, merci de votre compréhension.*

Attendue par tous, cette structure est destinée aux enfants de **18 mois à 14 ans** avec sa **balançoire deux places**, sa **maisonnette au petit toboggan** et ses **jeux à ressorts**. A l'ombre des arbres, parents, grands-parents ou accompagnateurs pourront passer un agréable moment dans cet écrin de verdure en plein cœur du bourg. Les employés municipaux ont participé à la réalisation de cet aménagement.



# \*\*\*\* CUBLAC AU QUOTIDIEN \*\*\*\*

## Repas des aînés – Vœux Communaux

200 Cublacois(es) regroupant les aînés de plus de 62 ans, les employés communaux, les Présidents d'association, divers bénévoles et les conseillers municipaux, se sont retrouvés dimanche 18 janvier dans la salle polyvalente pour la cérémonie des vœux suivie du traditionnel repas dansant.



*M. le Maire et l'équipe municipale présentèrent leurs vœux à l'ensemble des participants.*

M. le Maire remercia le personnel communal, les Présidents d'association et tous les bénévoles qui « sont la force vive de la commune ».

Un grand merci également à la population qui lui accorda sa confiance avec le renouvellement de son mandat lors des élections de mars 2014.

### Les réalisations de 2014

- ▶ La réalisation de la halle, vitrine de la mine et de l'histoire de Cublac.
- ▶ L'ouverture du passage piétonnier entre la mairie et la place du 14 juillet embellit, sécurise le centre du bourg.
- ▶ L'accès facilité de la poste et de la mairie aux personnes à mobilité réduite.

### Les objectifs 2015

*De fortes baisses des dotations de l'état dans les trois prochaines années sont attendues.*

- ▶ Création de stationnements supplémentaires au carrefour de l'école.
- ▶ Une aire de jeux pour jeunes enfants dans le square proche du passage piétonnier, lieu de rencontres et d'échanges.
- ▶ Des travaux importants de la rue Pierre Guyez.
- ▶ Travaux d'amélioration des voies communales et des chemins ruraux.

M. le Maire rappela que plus de 6 millions d'euros ont été investis sur Cublac depuis 14 ans. Investissements qui ont permis de rendre la commune de Cublac dynamique, attractive et conviviale.



Le repas servi par Yoan propriétaire de l'hôtel des Collines à Cublac fut particulièrement apprécié.

L'ambiance de cette journée fut festive et très animée grâce à l'orchestre de Christian Roque.



## « Chasse aux œufs de Pâques à Cublac »



Le Dimanche 5 Avril 2015 à 11 heures, une chasse aux œufs de Pâques a été organisée par la commission du développement durable de la Municipalité.

Favorisés par une belle matinée ensoleillée, de nombreux enfants de l'école maternelle et primaire de Cublac accompagnés de leurs parents, se sont lancés dans une chasse aux œufs autour de la Mairie, et dans le parc situé entre la Mairie et L'Eglise pour les plus petits.

Cris de joie et pas de courses ont résonné pendant cette fin de matinée ; de nombreux œufs et autres sujets en chocolat ont été trouvés pour le plus grand plaisir des gourmands.

Monsieur le Maire et les élus en charge de l'organisation remercient les familles, qui par leur présence ont contribué à la réussite de ce moment très convivial.

A l'année prochaine !



## L'ASSOCIATION « LES BOUCHONS D'AMOUR »

L'Association « Les Bouchons d'Amour » a pour vocation de collecter les bouchons en plastique (sauf les bouchons de produits chimiques, de médicaments, de sécurité, ...), de les trier et de les revendre à un industriel.

Les fonds ainsi obtenus sont reversés intégralement au profit de personnes handicapées afin d'améliorer leur autonomie.

« Les Bouchons d'Amour » participent également à un geste écologique en les recyclant, contribuant ainsi à la diminution des déchets pour la planète.

**Vous pouvez d'ores et déjà déposer vos bouchons en plastique au Foyer aux heures d'ouverture de ses activités.**

**Merci pour eux.**



## ACTUALITES DIVERSES

**Recensement militaire obligatoire filles et garçons :**  
Tu viens d'avoir 16 ans ?  
Tu as 3 mois à compter de ta date d'anniversaire pour te faire recenser à la Mairie de ton domicile avec ta carte d'identité et ton livret de famille.

**BOITE A IDEES**  
Toujours à votre disposition  
**24h/24 et 7j/7 la boîte aux lettres située sur la porte de la Mairie salle des mariages pour accueillir toutes vos suggestions ou par mail :**  
**mairie.cublac@wanadoo.fr**

**Vous venez d'avoir 18 ans, vous venez d'emménager sur Cublac, pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales en Mairie.**  
Vous avez jusqu'au :  
**31 décembre de l'année en cours.**

**ALLO, SERVICE PUBLIC**  
**Toutes les réponses à vos questions administratives**  
**39 39**

0.12 €/mn TTC à partir d'un poste fixe



### ETAT-CIVIL

**Du 21 décembre 2014 au 10 avril 2015**

#### **NAISSANCES à Brive :**

Vendredi 2 janvier : Elif, Lina TOMAKIN De Ufuk TOMAKIN et Zübeyde KAHRAMANOGLU  
Vendredi 23 janvier : Ismail, Kerem GULER De Musa et Aytan GULER

#### **DECES :**

A Brive jeudi 22 janvier : Monique, Françoise, Georgette SAIGNAT épouse DAPVRIL domiciliée 18 rue Emile Zola.  
A Brive jeudi 22 janvier : René BURS, domicilié 24 rue Marc Chadourne.  
A Brive lundi 26 janvier : Marie, Jeanne, Andrée BARDON, domiciliée 10 rue des Pressoirs.  
A Brive mercredi 28 janvier : Jacques SALVETAS, domicilié 27 rue Jeanne Solacroup.  
A Brive jeudi 12 février : Andrée AVEZOU épouse LANGLADE, domiciliée 120 rue de la Liberté.  
A Brive samedi 21 mars : Jeanne DAMARZY épouse LASCAUX, domiciliée 80 rue Jeanne Solacroup.

Tributaires d'autres services administratifs, nous ne recevons pas toujours en temps et en heure les extraits d'actes officiels. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.



### **SOUTENONS NOS COMMERCANTS ET ARTISANS CUBLACOIS !**

#### **APPEL AUX PROFESSIONNELS EXERCANT SUR LA COMMUNE**

qui souhaitent diffuser leurs coordonnées dans le journal.

Depuis 2009, nous souhaitons aider nos professionnels, installés sur Cublac, à se faire connaître **au travers de pages qui leur seront réservées dans un prochain numéro, à titre gratuit.**

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre, ou retransmettre (afin de les remettre à jour) vos cartes de visite.

Nous attendrons d'avoir collecté suffisamment de cartes afin de créer une rubrique spéciale ponctuelle.

**Veillez faire passer vos cartes de visite avant le 31 août 2015 dernière limite en Mairie ou par mail à l'adresse suivante : *mairie.cublac@wanadoo.fr***

(Diffusion prévue dans le journal du 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> trimestre 2015)

# CALENDRIER DES FESTIVITES

## 2<sup>nd</sup> TRIMESTRE

### AVRIL

- Samedi 25 :** Zumba Apéro, Foyer Salle Polyvalente 18h30 : enfants et à partir de 19h30 : adultes.  
**Dimanche 26 :** Journée du souvenir de la déportation. Commémoration aux Monuments aux Morts de la Rochette et de Montcibre.  
**Dimanche 26 :** Troc des Plantes dans le parc situé entre la Mairie et l'Eglise à partir de 9h00, organisé par Cublac par ses Chemins (section NEJ).

### MAI

- Vendredi 1<sup>er</sup> :** Casse-croûte de l'ail nouveau par le Comité des Fêtes, Salle Polyvalente dès 8h00.  
Concours de pétanque ouvert à tous organisé par Cublac Amicale Bouliste.  
**Vendredi 8 :** Armistice de 1945. Commémoration au Monument aux Morts de la place de l'Eglise, suivie d'un vin d'honneur à la Mairie.  
**Du vendredi 29 au dimanche 31 :** Exposition de Printemps organisée par le Foyer en partenariat avec la Municipalité, Salle Polyvalente/partenariat avec les écoles le vendredi.  
**Thème : Les 4 Saisons.**

### JUIN

- Samedi 20 :** Gala du Foyer, Salle polyvalente 20h00. Sur réservations.  
**Dimanche 21 :** Concours de pétanque ouvert aux adhérents de Cublac Amicale Bouliste.  
**Samedi 27 :** Fête des Ecoles, Salle polyvalente dès le début d'après-midi.  
**Dimanche 28 :** Tournoi de foot à 6 organisé par l'équipe des SENIORS, ouvert à tous.

## 3<sup>ème</sup> TRIMESTRE

### JUILLET

- Lundi 13 :** Soirée entrecôte organisée par le Comité des Fêtes, Salle Polyvalente 20h30.  
**Mardi 14 :** Fête Nationale, Monument aux Morts place de l'Eglise, vin d'honneur à la Mairie.

### AOUT

- Du vendredi 21 au dimanche 23 :** Fête Votive organisée par le Comité des Fêtes.  
**Dimanche 23 :** Les 10 Bornes de Cublac  
**Dimanche 30 :** Randonnée Marche et VTT par Cublac par ses Chemins, Salle Polyvalente à partir de 7h00 pour les inscriptions et départ à partir de 8h00.

### SEPTEMBRE

- Vendredi 11 :** Accueil des nouveaux arrivants, pot de bienvenue en Mairie.

## 4<sup>ème</sup> TRIMESTRE

### OCTOBRE

- Dimanche 4 :** Vide Grenier organisé par le Comité des Fêtes ; fête de la pomme.  
**Vendredi 9 :** Concours de Belote organisé par la FNATH, Salle Polyvalente 20h30.  
**Dimanche 11 :** Troc des Plantes organisé par Cublac par ses Chemins, place du Foyer sur le marché.

### NOVEMBRE

- Mercredi 11 :** Armistice de 1918, commémoration au Monument aux Morts place de l'Eglise suivie du verre du souvenir à la Mairie.  
**Dimanche 29 :** Thé dansant de la Sainte Catherine organisé par Les Amis du Temps Libre, Salle Polyvalente 14h30.

### DECEMBRE

- Samedi 5 :** Téléthon.  
**Samedi 12 :** Poule au gibier de la Chasse, Salle polyvalente 20h00.  
**Vendredi 18 :** Noël du Foot, Salle polyvalente 20h00.  
**Jedi 31 :** Réveillon de la Saint Sylvestre, Comité des Fêtes, Salle Polyvalente dès 20h00.

# \*\*\*\* ECOLE \*\*\*\*

## AMERICAN MENU...

La cuisine américaine n'est pas toujours considérée comme la plus équilibrée ni la plus gustative et pourtant 140 hamburgers et 40 kg de frites maison, voici le défi relevé par Jérôme et son équipe pour régaler nos petits ce jeudi 19 mars 2015.



Pari réussi, la réalisation colossale de ce fast-food maison a enchanté les papilles de tous les fins gourmets de la cantine. La volonté d'offrir des produits locaux et de qualité a été une fois de plus pleinement remplie puisque steaks hachés, salades, oignons et cheddars étaient tous des produits frais.



A en voir les photos, tout le monde a véritablement apprécié la cuisine made in USA de Jérôme et de son équipe. Une belle prouesse technique et culinaire !



### **RYTHMES SCOLAIRES : APPEL A BENEVOLES**

Nous recherchons des bénévoles afin d'accompagner les enfants sur des activités les vendredis après-midi du dernier trimestre scolaire.

Vous pouvez vous faire connaître en mairie.

Merci d'avance pour votre implication.

# \*\*\*\* MILIEU ASSOCIATIF \*\*\*\*



Après une marche de 8 kms pour les uns, et une sortie de 20 kms pour les autres, 30 marcheurs et 30 vététistes se sont retrouvés dimanche après-midi 25 janvier pour partager et déguster la traditionnelle galette, accompagnée de cidre et de chocolat chaud.



L'Assemblée Générale s'est tenue le 30 janvier.

Au 31 décembre, l'Association comptait 122 adhérents, répartis dans les 3 sections – Marche – VTT – NEJ (Nature Ecologie Jardins)

## Un nouveau Conseil d'Administration a été élu :

|                     |                    |
|---------------------|--------------------|
| Président           | Yoan Kahlhoven     |
| Vice-Président      | Alain Douat        |
| Secrétaire          | Chantal Dessol     |
| Secrétaire Adjointe | Christiane Veysset |
| Trésorier           | David Durand       |
| Trésorier Adjoint   | Serge Delmas       |



## Membres du Conseil d'Administration :

Claudie Duviller  
Didier Lassaigne  
Jean-Jacques Manevy  
Hervé Pedenon  
Antonio Pereira  
Yvette Peuch

Les activités permanentes sont maintenues :

- Marche mensuelle le 4<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois (8 à 10 kms)
- Marche hebdomadaire les mercredis après-midi (10 à 13 kms)
- Sortie VTT les dimanches matin
- 2 Trocs des plantes = 26 avril et 11 octobre 2015
- Barbecue des Adhérents le 24 mai (au lieu du 7 juin initialement prévu)
- Rando annuelle MARCHE et VTT le 30 août
- Début décembre = Marche du téléthon

La cotisation annuelle pour participer à une ou plusieurs des activités a été maintenue à 5 € (période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre).

Les Membres du Conseil d'Administration accueilleront avec plaisir tous ceux qui voudront participer aux activités.

Le site internet : <http://cublacparseschemins.wix.com/cublac> est en cours de reconstruction.

# FNATH ASSOCIATION DES ACCIDENTES DE LA VIE

## SECTION DE TERRASSON CUBLAC

Elle vous informe et vous aide dans vos démarches pour :

Vos accidents du travail,

Vos accidents de la vie courante,

Vos maladies professionnelles,

Ainsi que tous les autres handicaps.

Elle vous conseille pour le renouvellement des cartes « Handicapé » et « GIC ».

La FNATH vous représente devant les juridictions de la sécurité sociale, accueille et soutient les personnes confrontées à toutes sortes de handicaps.

Une permanence juridique est assurée tous les 2èmes mardis du mois de 10h30 à 12h00  
Place Yvon Delbos (Médiathèque) à Terrasson La Villedieu.



## A.C.P.G-C.A.T.M. ANCIENS COMBATTANTS 19520 CUBLAC

- **Jeudi 19 mars 2015 : « Cessez le Feu en Algérie »**

A 11h30 en présence de M. Jean Marc BRUT, Maire de Cublac et de son Conseil Municipal, Claude DELBONNEL, pour les Anciens Combattants a déposé une gerbe au monument aux morts. Après la minute de silence, la sonnerie aux morts et la Marseillaise, le Président des ACPG-CATM-OPEX a lu le message des Anciens combattants AFN et M. le Maire celui de M. Jean Marc TODESCHINI, secrétaire d'état auprès du ministre de la défense chargé des Anciens Combattants.

Après le vin d'honneur servi à la Mairie, une vingtaine d'anciens combattants se sont retrouvés au « Vieux Cantou » pour partager le repas du jour et égrener leurs souvenirs d'Algérie et revivre leur jeunesse.

- **Dimanche 26 avril 2015: « journée du souvenir de la déportation »**

10h45 hommage aux fusillés de Montcibre, dépôt de gerbe.

11h15 hommage aux fusillés et déportés de La Rochette, dépôt de gerbe.

Vin d'honneur à la salle de la Mairie.

Inscriptions pour le repas du 8 mai

- **Vendredi 8 mai 2015 : « armistice de 1945 »**

Rassemblement Place de la Mairie à 10h15 (pour les porte-drapeaux). Cérémonie au monument aux morts, Place du 14 juillet, dépôt de gerbe.

Vin d'honneur à la salle de la Mairie

12h30 banquet des Anciens Combattants à l'hôtel des collines, chez Yoan.





## « Les Amis du Temps Libre »

Reprise du club, le 8 janvier après les fêtes de fin d'année, nous avons fêté les Rois.

**Conseil d'administration du 6 janvier** : la principale décision est un changement d'assurance, dorénavant nous serons assurés à la MACIF.

**Assemblée générale du 15 février** : Le bureau reste inchangé, seul le conseil d'administration a été modifié d'une part par la démission (pour convenances personnelles) d'Annie LAUMOND et d'Eric GRUNBERGER et d'autre part par l'entrée d'Emilia NOGUEIRA – SOUZA et celle d'Hubert GAUTHIER.

**Thé dansant de la Saint-Valentin** : dimanche 15 février, l'orchestre de Christian ROQUE animait magistralement le thé dansant. Les clubs des environs Terrasson, Ladornac, Brignac et Peyrignac répondent toujours présents et 175 danseurs se sont amusés tout l'après – midi jusqu'à une heure avancée en faisant honneur aux diverses pâtisseries préparées par les adhérents du club des Amis du Temps Libre. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine. Un grand merci à tous les adhérents qui sont de plus en plus nombreux à participer et à nous aider.

**Changements au sein du bureau** : Brigitte LANGELIE ayant démissionné de son poste, Robert BRUGERE est devenu trésorier et Christiane BEFFERAT trésorière adjointe. Le conseil d'administration a entériné ces changements.

**Repas au « Taravelou » de Peyrignac** : en 2014 nous avons fait un bénéfice assez consistant, aussi nous avons convié tous les adhérents à un repas gratuit. Le 18 mars nous sommes partis déguster une « poule farcie » au restaurant de Peyrignac. Bonne ambiance, festive et conviviale.

### Prochaines activités :

16 avril : paëlla au club.

24 avril : sortie au Palio de Boulazac pour entendre les chanteurs des années 60, 70 et 80.

20 mai : sortie à Bergerac (visite du musée, déjeuner dans un restaurant typique de la région et l'après midi visite du Château de Monbazillac)

24 juin : sortie à Brantôme (visite du château de Bourdeilles, repas périgourdin dans un restaurant des environs, l'après-midi croisière sur la Dronne).

2 ou 9 juillet : barbecue avant la trêve estivale.

**Nous nous retrouverons le 3 septembre 2015**





*Une nouvelle année a commencé pour nos Oursons marquée par deux temps forts que nous proposons chaque année :*

- *La préparation des crêpes pour la Chandeleur*



*et la dégustation avec nos couronnes...*

- *Le Carnaval que nous avons fêté dans le bourg de Cublac le mardi 10 mars accompagnés de deux mamans:*



*Les grands avec leurs costumes  
(un peu cachés sous les  
manteaux), les petits en  
poussette, et nous tous avec nos  
créations de masques !*

## CUBLAC AMICALE BOULISTE

En cette année 2015, notre commune s'enrichit d'une nouvelle association qui a pour objet la pratique de la pétanque. Cette activité s'adresse à toutes les Cublacoises et tous les Cublacois qui souhaitent se retrouver de façon amicale et régulière autour de ce loisir. Ce projet se veut être aussi intergénérationnel car accessible facilement et simultanément par les enfants comme par les anciens de notre commune.

A partir de début avril, les membres de CUBLAC AMICALE BOULISTE vous proposent un rendez-vous hebdomadaire: le dimanche après-midi à partir de 15h sur le boulodrome mis à disposition par la commune.

De plus, plusieurs concours vont être organisés dont certains seront réservés aux adhérents. Voici les premières dates:

Le 1er MAI 2015, ouvert à tous (10 euros/équipe)

Le 21 JUIN 2015, uniquement pour les adhérents (gratuit)

Les inscriptions débuteront à 13h30 à la salle polyvalente et le jet du but à 14h.

D'autres concours seront proposés en période estivale sous des formes différentes.

### MONTANT DES ADHESIONS

Adultes: 15 euros/an

Mineurs: 5 euros/an

Pour obtenir votre carte, veuillez vous adresser à un des membres du bureau dont voici la composition:

|  |                  |                 |                                       |
|--|------------------|-----------------|---------------------------------------|
| Président:   | Daniel MORTEYROL | V/présidents:   | J.Charles LACOSTE<br>J.François SERRE |
| Trésorier:   | Laurent LANGLADE | Trésorière adj: | Emilie POISSON                        |
| Secrétaire:  | Annie BONDU      | Secrétaire adj: | Ghyslaine LAJUGIE                     |
| Autres membres du bureau: Pascal BONDU, Bernard BONIS, Gérard LAGORSSE,<br>Bernard MALIKOWSKI. |                  |                 |                                       |

Avec le retour du soleil, sortez vos boules et venez nous rejoindre nombreuses et nombreux pour partager des moments agréables !



# LE COMITE DES FETES DE CUBLAC

## RENOUVELLEMENT DU BUREAU :



- |              |                       |                     |                        |
|--------------|-----------------------|---------------------|------------------------|
| • Président  | : M. THIRIET Gérard   | Vice-président      | : M. POMMAREL Pascal   |
| • Trésorier  | : M. MARCHIVE Patrick | Trésorière Adjointe | : Mme SISCARD Maryline |
| • Secrétaire | : M. SISCARD Philippe | Secrétaire Adjoint  | : M. PARENT J. Claude  |

**Membres** : M. Rémi ALARY, M. Gilles BEAU, M. Romain BOUILLON, Mme Vanilla BRENON, M. Christian CHABANAS, Mme Chantal DEFRANCE, M. Frédéric DELBREL, Mlle Claire DUREISSEIX, Mme Adélaïde FAURE, M. Eric FAURE, Mme Laure FAVARD, M. René FAVARD, M. Jean-Pierre GEOFFROY, Mme Françoise KERNINON, M. Claude LAFEUILLE, M. Didier LASSAIGNE, Mme Pascale LASSAIGNE, Mme Dominique MARCHIVE, Mme Angélique FELICIEN, M. Manuel PEREIRA, M. Antonio PEREIRA, M. Didier PORTE, Mme Bernadette QUEYROI, M. Joël SARETTE, Mme Stéphanie SARETTE, Mme Marie STEINER, M. Madjid TEMSOURY, Mme Dominique THIRIET, M. Didier VALETTE, M. Jean VEZINE.

## DATES DES FESTIVITES POUR L'ANNEE 2015 :

- Samedi 7 Mars 2015 : **SUPER LOTO**
- Vendredi 1 Mai 2015 : **CASSE CROUTE** de l'ail nouveau
- Lundi 13 Juillet 2015 : **SOIREE ENTRECOTES**
- Samedi 8 Aout 2015 : **Le marché du pays Cublacois**
- Vendredi 21, Samedi 22 et Dimanche 23 Août 2015 : **FETE ANNUELLE** et feu d'artifice
- Dimanche 23 Août 2015 : **Les 10 Bornes de CUBLAC** course pédestre
- Dimanche 4 Octobre 2015 : **FETE DU CIDRE** et **VIDE GRENIER**
- Jeudi 31 Décembre 2015 : **REVEILLON DANSANT** avec un Cabaret et un Orchestre

Vous pouvez nous joindre par courrier :

**Comité des fêtes de CUBLAC**  
**Mairie de CUBLAC**  
**2, Rue de la Liberté**  
**19520 CUBLAC**

Par email : [comitedesfetes.cublac@laposte.net](mailto:comitedesfetes.cublac@laposte.net)

Site : <http://www.wix.com/comitedesfetesdecublac/cublac>

Par téléphone : Le Président **05 55 50 56 98**  
Le Secrétaire **05 53 50 61 18**

Le Comité des Fêtes remercie les Cublacoises et les Cublacois pour leur présence à nos nombreuses festivités.

## LE COMITE DES FÊTES DE CUBLAC

### Le comité des Fêtes vous propose :

Le Vendredi 1er Mai 2015: Un casse croûte pour déguster l'ail et l'oignon nouveaux, à partir de 8h00, à la salle polyvalente.

Le Lundi 13 juillet 2015 : un repas dansant, **Soirée entrecôte**, à 20h00, à la salle polyvalente, animé par l'orchestre **Christian ROQUE**

Renseignements et inscriptions : 05 53 50 56 98

### Le Comité des Fêtes vous a proposé :

Le mercredi 31 décembre 2014 : Le Réveillon Dansant du nouvel an était animé par le Cabaret Fantasmagic, artistes de l'Ange Bleu de Bordeaux.

Le repas était servi par le traiteur «Francis TREMOUILLE» du restaurant « La Terrasse » à Larche.

Ne manquez surtout pas le prochain réveillon de la St Sylvestre à Cublac, spectacle du Cabaret PARIS PARADIS et l'Orchestre Plein Sud.



CHAUTEAU Bernard de Pazayac qui a gagné la FORD KA et c'est Madame AVE Josette de Terrasson qui a gagné la FORD FIESTA. La Vitrine, un aménagement extérieur a été gagné par Madame SELLIER Sylvie de Mansac et le séjour pour 2 adultes et 2 enfants, en hôtel 3 étoiles spa en Espagne a été gagné par Madame FRANCOIS Sylvianne de La Riviere de Mansac qui a estimé la vitrine au plus près de son prix.

Le Comité des Fêtes remercie tous les artisans et commerçants partenaires de ce loto pour leur participation.

Le samedi 7 mars 2015 : Le Super loto, cette année il y avait 2 voitures, c'est Monsieur





## PROCHAINS MATCHS / TOURNOIS / CHALLENGE

### SENIORS

dimanche 12 avril 2015 - 15:00  
CUBLAC FC / ST PANTALEON AS 4

dimanche 19 avril 2015 - 13:15  
BRIGNAC CA 2 / CUBLAC FC

dimanche 10 mai 2015 - 15:00  
TUJAC FOOTBALL CLUB / CUBLAC FC

dimanche 24 mai 2015 - 15:00  
CUBLAC FC / COSNAC FC 2

### U6-U7 / U8-U9

samedi 4 avril 2015 - 14:00  
Tournoi à Cublac  
avec Larche, As Brive, Aspo Brive

lundi 6 avril 2015 - 14:00  
Tournoi à Ussac  
avec Larche, As Brive, Aspo Brive

samedi 2 mai 2015 - 14:00  
Tournoi à Cublac  
avec Villac, Voutezac, St Viance...



### U13

samedi 11 avril 2015 - 14:00  
ENT. DU BARREAU 2 / CUBLAC FC

samedi 18 avril 2015 - 14:00  
CUBLAC FC / USSAC ES 3

samedi 25 avril 2015 - 14:00  
USSAC ES 3 / CUBLAC FC

samedi 2 mai 2015 - 14:00  
CUBLAC FC / ENT. FOOT VEZERE 2

samedi 9 mai 2015 - 14:00  
COSNAC F.C. 2 / CUBLAC FC

samedi 23 mai 2015 - 14:00  
CUBLAC FC / NONARDS/ALTILLAC

samedi 30 mai 2015 - 14:00  
CUBLAC FC / ENT. DU BARREAU 2

samedi 20 juin 2015 - 14:00  
ENT. FOOT VEZERE 2 / CUBLAC FC

### U11

samedi 18 avril 2015 - 14:00  
JUGEALS NOAILLES / CUBLAC FC

samedi 25 avril 2015 - 14:00  
Tournoi avec Donzenac, Malemort...

samedi 9 mai 2015 - 14:00  
Tournoi à Cublac  
avec Condat, Donzenac, Villac...

Samedi 16 mai 2015 - 14:00  
Tournoi avec Ussac, Malemort...

## DERNIERS RESULTATS

### SENIORS

dimanche 29 mars 2015 - 15:00  
Brive Moharais **3-0** Cublac (forfait)

dimanche 15 mars 2015 - 13:15  
Concèze AS 2 **2-1** Cublac

dimanche 18 janvier 2015 - 15:00  
FC Objat **5-2** Cublac

### U13

samedi 14 mars 2015 - 14:00  
Nonards/Altillac **0-1** Cublac

samedi 7 mars 2015 - 14:00  
Larche/Brignac 2 **1-2** Cublac



Afin de clôturer la saison comme il se doit, l'équipe des **SENIORS**, organise 1 tournoi à 6

### DIMANCHE 28 JUIN

Vous êtes tous bienvenus même ceux et celles qui n'ont pas de licence.  
Partageons ensemble un moment convivial et sportif !

Nous recherchons des **U15**  
pour la prochaine saison  
Contactez Laurent au **06.35.56.51.68**

## Actualités

### TOUS AVEC LE FCC !

Nous vous invitons à venir encourager, soutenir nos équipes lors des entraînements et des rencontres que ce soit à domicile ou en extérieur !



Nous avons besoin de supporters !

### SUPER LOTO

Nous remercions tous les partenaires, bénévoles, membres de l'Association, ainsi que les participants qui sont venus au Loto de l'Ecole de Foot. Ce fut une soirée forte en rebondissement puisque l'alarme incendie a été déclenchée... Heureusement pas de feu !

Et après un entracte improvisé, tout est rentré dans l'ordre !

## Entraînements SUR LE STADE MUNICIPAL

### SENIORS

Mercredi de 19h à 21h  
Vendredi de 19h30 à 21h

### U13

Mercredi de 17h30 à 19h

### U11

Mercredi de 17h30 à 19h  
Samedi à partir de 14h

(semaine sans plateau / challenge)

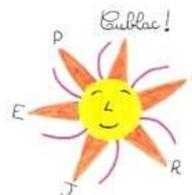
### U9

Mercredi de 15h à 16h30

### U6-U7 / U8-U9

Samedi de 14h à 16h  
(semaine sans plateau)

# FOYER DES JEUNES CALENDRIER DES FESTIVITES SAISON 2015



## **SAMEDI 25 AVRIL 2015** **ZUMBA PARTY**

- **18H/19H : ZUMBA KIDS - POUR LES 4/9 ANS - 7 € (entrée + boisson +1 sandwich)**
- **20H/21H30 : ZUMBA'PERO BASQUE - ADOS (à partir de 10 ans) / ADULTES - 10 € (entrée + 1 apéro - buffet à volonté)**

**Inscriptions au 05 55 22 91 24 ou 06 18 76 42 02 HB ou 05 53 50 18 72**  
**DRESS CODE : TOUS EN ROUGE ET BLANC !**



## **DU VENDREDI 29 AU DIMANCHE 31 MAI 2015 : 10H00 - 18H00** **EXPOSITION DE PEINTURE SUR LE THEME « LES 4 SAISONS »**

**Accueil des enfants de l'école le vendredi 29 mai pour une activité « arts créatifs ».**

## **SAMEDI 13 JUIN 2015 : 14H00 - JOURNEE DETENTE « GYM »** **AVEC DEMONSTRATION DES DIFFERENTS COURS (ENFANTS -ADULTES-SENIORS) EN SOIREE** **PING PONG - PETANQUE - JEUX ANCIENS - JEUX DE SOCIETE**



## **SAMEDI 20 JUIN 2015 : 19H45 - GALA DE DANSE** **UNIQUEMENT SUR RESERVATION**

# **BONNE SAISON A TOUS !**



## **Association Cublac Cheval Passion**

La saison de compétition s'annonce bien pour l'équipe de compétition du Centre Equestre de la Valade. En effet dès la première compétition le 15 mars dernier, à l'Etrier Briviste, ils ont fait carton plein puisqu'ils ont remporté toutes les épreuves et ont même réussi en catégorie Poney 3 en s'octroyant les 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> places.

Le podium était donc entièrement Cublacois.

Ils ont également brillé au concours des écuries du Mas à Pompadour puisqu'ils ont remporté 7 épreuves (préparatoire 50, poney A élite, poney élite, poney 3, poney 2, poney 1, club 1 et As poney 2).

Ce début de saison confirme la constante progression de nos cavaliers déjà constatée durant la saison 2014. Nous ne pouvons que féliciter nos cavaliers et leurs enseignants.

Vous pourrez voir nos cavaliers le 3 mai prochain au centre équestre de la Valade lors d'un concours de saut d'obstacles 5<sup>ème</sup> catégorie. Venez nombreux les soutenir !

Nous organisons également cette année le concours national de Terrasson les 7 et 8 juin prochains ainsi qu'un concours 5<sup>ème</sup> catégorie le 14 juin au parc de la Vergne.



# Vendredi 05 juin 20H30

## Café - Conférence

### Cublac dans la Préhistoire

## avec Pierre Yves Demars

**Préhistorien, Docteur d'Etat ès Sciences, chargé de recherche au CNRS**

**Salle MAISON ROL**

**(près de la salle polyvalente)**

**Entrée gratuite**

**Lotissement  
de la  
Cabane**

A real estate advertisement for 'A VENDRE 23 TERRAINS à BATIR VIABILISÉS de 600 à 1300 m²' in Cublac. The ad features a map of the lotissement, the Cublac logo, and contact information for the Mairie de Cublac: 'Renseignements: MAIRIE de CUBLAC 05 55 85 22 89' and 'mairie.cublac@wanadoo.fr'.

**DEVENEZ PROPRIETAIRES,**

**Avantages fiscaux possibles :**

- Livraison clés en main
- Prix de vente encadré
- Possibilité de :
  - Taux de TVA réduit à 5,5%
  - Exonération de la Taxe Foncière pendant 15 ans
  - Cumul avec le Prêt à Taux Zéro Plus

**Renseignements Mairie de Cublac : tél 05 55 85 22 89**